

CD du 27 mars 2009

Sont présent :

BERNARD Frank, MORETTI Laurent snk, DELATTRE Pascal, LAUSIN Odile, ROBERT Ludovic, VANDEVILLE Michel, BAJON Henri, DAVID Joël, GAILLOT Gérard, LAURI Fx, MULLER Pierre, VREL pierre, LAURENT Jean Pierre.

Invité : SAUVAL Laurent RRF

SAUVAL Laurent est invité en tant que RRF à soumettre ses projets au CD.

Les projets sont :

-la mise en place de formateurs de ligue dans les écoles afin de pouvoir proposer une formation QBI intra école dans le cas où il n'y aurait pas assez de candidats pour lancer une session ligue.

-les candidats à la QBI ne pourront emporter de passagers lambda avant le troisième WE de formation

Le cd ne s'est pas encore prononcé pour le premier point et laisse le libre choix au RRF pour décider en fonction du niveau des candidats.

Il est acté par le CD que les rémunérations des formateurs et entraîneurs de ligue passe de 150€ à 165€ par jour et reste à 200 € pour les organisateurs des formations ou entraînements.

L'AGDC a répondu à la demande pour la coupe de l'herbe au décollage, elle se fera par la mairie de St LEU durant la première semaine d'Avril.

L'AGDC demande au milieu pro la possibilité d'offrir un vol biplace à l'équipe technique municipale en charge du déco.

Le futur atterrissage.

Un premier nettoyage des pestes végétales et autres détritiques va se faire le samedi 28 mars 2009.

Il est demandé au CD soit à travers une commission soit par les membres du CD, de penser à la mise en place d'une circulation aérienne et terrestre pour le futur atterrissage Régional.

Information du GTVL au CD :

les dernières nouvelles (monde du vol libre, monopole privé) sur le sujet sensible de la parcelle CD 15 (parking, aire de plying et atterrissage de la ferme Kélonia).

- demande de la part du bailleur (Jimmy Aubin) de 3500 euros/mois à l'IRT, pour la location de son terrain.

- demande de la part de la ligue et donc du GTVL, au bailleur, de la location du parking actuel. A lui de donner un tarif autre que prohibitif et non pas le contraire comme il le préconise. Cette somme, si l'affaire se conclue, sera prise en charge par l'IRT.

- si le bailleur nous exclut du parking, nous avons la solution de repli : il suffit de se garer sur le parking en face du spot de surf de la tortue coté montagne. Il se mettra alors, en place sur le terrain région une « raquette » qui servira de dépose minute exclusivement réservée aux véhicules navettes (associatif et professionnels) avec mise en place d'une barrière limitative.

La flotte de téléphone est renouvelée et redistribuée.

Il est acté par le CD que l'ordinateur de ligue détenue par le président sortant lui est revendu pour Un euro symbolique. Cet appareil est amorti et s'est la moindre des choses pour notre ancien président Bernard LUCERINO.

Il est acté par le CD que les nouvelles signatures du chéquier ligue, sont détenues par le président Frank BERNARD et le trésorier Pascal DELATTRE.

La ligue a déposé plainte contre X pour vol. En effet un malotru a usé de faux pour des achats à la

FNAC et auprès de BOUYGUE TELECOM.

Le préjudice est pour le moment à hauteur de neuf cents euros. La ligue attend les résultats de la procédure.

La commission handicap a souhaité étudier la faisabilité d'une formation handicap à la RÉUNION, ceci pour obtenir une qualification dans ce domaine et par la même sensibiliser le milieu des spécificités de l'handi-sport.

La politique de la ligue pour 2009 reste dans la continuité.

Il est demandé aux personnes intéressées pour encadrer les différentes actions de ligue de se manifester.

Il est possible cette année de suivre en doublette les différents stages de ligue (compétitions, jeunes, qbi etc.) pour pouvoir être présent en 2010.

Le CD et le staff de formateur se réserve le droit d'apprécier les compétences de chacun des postulants.

22h30 fin de réunion.